



DURÉE

6 h (1 jour)

PUBLIC

Personnels des entreprises de l'Industrie, BTP et Commerce
Personnel établissement secteur santé, sanitaire et social (2S)

PRÉ REQUIS

Accessible à tous

LIEU

Dans votre établissement

Groupe de 4 à 10 participants

Sanitaire et Social : Matériel obligatoire 2 lits à hauteur variable, 2 fauteuils roulants

DATES

À votre convenance

VALIDATION

Attestation individuelle de formation

OBJECTIFS

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues, en particulier les pathologies concernant le dos

Réaliser des manutentions en respectant les principes d'économie d'effort

PROGRAMME

Théorique (2h00)

L'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise

Le fonctionnement du corps humain et ses limites

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leur conséquence sur la santé

Les facteurs de risque d'origine biomécanique, psychosocial et ceux liés à l'environnement physique

Pratique (4h00)

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort sur les charges utilisées par les participants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation alterne exposés théoriques, pratique, observation et échanges sur les pratiques menées en situation réelle